

Membres effectifs :

Alain Vanderhoeven, Sébastien Verstraelen, Serge Taillet, Norbert Van Renterghem, Jean-Claude Mertens, Véronique Senterre, Benoît Gustin, Jean-Christophe Pollet, Frédéric Smal, Danny Op 't Eynde, Didier Theunis, Christian Poblome, Gérard Frix, Alexandre Delaigue, François Dupont (par procuration à Alexandre Delaigue), Marc Leroy, Philippe Ancion, Michel Herbinia, Didier Vanbergh, Pascale Van Hacht

LE QUORUM EST ATTEINT (20 membres effectifs présents/38)

Membres adhérents :

Kevin Tossen, Julie Barth, Francis Rappe

1. Mot du président

Jean-Christophe remercie les membres de leur présence. Il présente ses vœux au nom de l'Organe d'Administration. Il se réjouit de l'adhésion de nombreux nouveaux membres au cours de 2025 et notamment de membres néerlandophones. Il revient sur le CLM qui fut, de l'avis de tous (participants, commune, organisateurs, aidants, exposants, ...) une vraie réussite. Il remercie Serge d'avoir porté ce projet. En outre, cette organisation a considérablement renforcé la collaboration avec la commune de Beauvechain. Il conclut en présentant sa démission et en souhaitant le meilleur au nouvel Organe d'Administration.

2. Démission et élection de l'Organe d'Administration

Ne souhaitent pas renouveler leur mandat :

Jean-Christophe Pollet, Christian Poblome, Patrick Reims, Sébastien Verstraelen, Gérard Frix, Pascale Van Hacht

Sont candidats à leur succession :

Serge Taillet, Julie Barth, Didier Vanebergh, Norbert Van Renterghem, Benoît Gustin

Nouvelle candidature :

Alexandre Delaigue

ÉLECTION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION À L'UNANIMITÉ (20/20) : SERGE TAILLET, JULIE BARTH, ALEXANDRE DELAIGUE, BENOIT GUSTIN, NORBERT VAN RENTERGHEM, DIDIER VANEBERGH

LE NOUVEL ORGANE D'ADMINISTRATION SE RÉUNIT EN FIN DE SÉANCE ET ÉLIT EN SON SEIN :

SERGE TAILLET COMME PRÉSIDENT

BENOÎT GUSTIN COMME TRÉSORIER

ALEXANDRE DELAIGUE COMME SECRÉTAIRE

3. Présentation et approbation des comptes

3.1. Éclaircissements dépenses diverses.

Pour rappel, l'année 2023 avait été clôturée en positif de 4904€ et l'année 2024 avait été clôturée en négatif de 3371€. Ce qui s'explique par le paiement anticipé en 2023 de certains sponsorings afférents à 2024.

Les comptes sont joints en annexe.

LES COMPTES SONT APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ (20/20)

3.2.Approbation des comptes par des vérificateurs aux comptes entre le 1^{er} et le 16 janvier.

Véronique Senterre et Alexandre Vanderhoeven ont vérifié et approuvé les comptes 2025 le 16 janvier 2026.

4. Présentation du budget 2026 par Benoît

Les dépenses courantes devraient être à peu près identiques à celles de 2025. L'inconnue réside sur les frais qui seront engagés pour l'organisation du CLM.

Les recettes sont espérées en hausse avec de nouvelles adhésions. Les revenus du sponsoring seront amputés de la participation de la friterie Fred (qui a déménagé dans les Ardennes) et potentiellement de la participation du Relais-Saint-Martin (Charly ayant mis son établissement en vente). Tous les autres sponsorings seront assumés.

LE BUDGET EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (20/20)

5. Sponsors

5.1.Débriefing

Les sponsors actuels s'étaient engagés pour 2024-25-26. Certains se sont déjà prononcé quant à la reconduction leur intervention.

Brutoît est, pour sa part, intervenu en fournissant des bidons et une magnifique tonnelle.

La commune de Beauvechain s'est également montrée très généreuse grâce à l'organisation du CLM. L'objectif est de se positionner comme LE CLUB de la commune et de perpétuer la collaboration et l'engagement réciproque.

5.2.Nouveaux sponsors 2026

MillOptique et L'Arbre vert se sont montrés désireux de nous sponsoriser mais pas sous forme de participation financière. Serge suggère, par exemple, que l'Arbre vert pourrait fournir un service traiteur lors de certaines de nos manifestations. Cette formule d'engagement doit encore être réfléchie et discutée.

Le CLM est une magnifique vitrine pour le club et l'occasion d'attirer encore de nouveaux partenaires.

6. Organisation du club

6.1.Organisation des sorties - **VOTE**

Suggestion de Didier Theunis

Pour le point 6.1 en tant que capitaine de route j'aurais voulu proposer de ne plus faire qu'un parcours (cyclo/touriste) de +/- 70/75 km max , sans trop de dénivelé et où la camionnette peut suivre à chaque sortie , donc sans Ravel ou autre obstacle (bloc béton etc). Etant donné que lors des sorties 2025 (où j'étais présent) il y avait très peu de (vrais) touristes.

Lors de chaque sortie le capitaine de route devra évaluer le nombre de cyclos et le nombre de touristes et en fonction de cela imposer une allure (+/- 23km/h) qui convient à l'ensemble du groupe. Je trouve que lors de certaines sorties il n'y avait que quelques touristes par rapport au nombre de cyclos 😊. Nous roulons finalement en tant que club et pour le plaisir.

Avantages:

- 1) plus qu'un groupe à suivre pour la camionnette
- 2) un unique parcours pour les traceurs

3) pour ceux ou celles qui ont un problème (physique ou matériel) la camionnette sera toujours là

4) lors du repérage en semaine (jeudi) il ne faut faire qu'un parcours , donc plus facile et plus simple pour une modification éventuelle

1 bémol :

il faudra un peu de discipline pour garder le groupe homogène 😊 mais si chaque membre vient rouler avec un minimum d'entraînement cela ne devrait pas poser trop de problème 😊

VOTE À LA MAJORITÉ (16/20) POUR CONSERVER L'ORGANISATION ACTUELLE. 3 PARCOURS ET RÉPARTITION DES GROUPES EN BONNE INTELLIGENCE SUR LE PARKING AU MOMENT DU DÉPART.

6.2.Vélos électriques

LES VÉLOS ÉLECTRIQUES SONT ACCEPTÉS À LA MAJORITÉ (16/20)

6.3.Capitaines de route

Le cyclo est prié de respecter les remarques du capitaine de route. Le capitaine de route est chargé de faire respecter l'ordre et de tenir le groupe compact à une allure régulière. Exceptionnellement, il peut autoriser une allure libre sur une petite portion du parcours sans y participer lui-même. Il peut se faire assister par des membres à sa guise. Les membres sont obligés de respecter ses indications pour le bien de tous. Le capitaine de route est la seule personne du groupe qui peut décider d'adapter le parcours du jour. Il est demandé aux membres de respecter impérativement ses consignes.

Capitaines de route 2026 :

Serge Taillet (F*), Didier Theunis (F*), Sébastien Verstraelen (F*), Frédéric Smal (F*), Bruno Plantin-Carrenard (F*), Jean-Christophe Pollet (F*), Alexandre Delaigue (F*), Michel Herbinia (B*), Véronique Senterre (B*),

*F=Front, B=Back

6.4.Matériel et consignes de sécurité

Suggestion de Didier Theunis

Je prêche pour que les membres viennent rouler avec un vélo en ordre de bon fonctionnement au niveau mécanique ! (nous avons finalement un bon marchand de vélo parmi nos sponsors)

Gérard fera le comptage du matériel de sécurité (sifflets, brassards) dans la camionnette et une nouvelle commande sera passée

6.5.Bons à valoir

Liste des bénéficiaires : Op 't Eynde Danny, Baens Christian, Van Renterghem Norbert, Devyver Bram, Frix Gérard, de Leu de Cecil Benoît, Morel Xavier, Smal Frédéric, Deneyer Jasper, Taillet Serge, Vaneberg Didier, Vanderhoeven Alain, Delaigue Alexandre, Deroloffe José, Gustin Benoît, Vaessen Alain, Verstraelen Sébastien

Ils seront distribués au souper d'ouverture de saison et à la première sortie

6.6.Sorties jours fériés

Les jours fériés considérés sont ceux qui ne tombent ni un samedi, ni un lundi. Soit : le vendredi 1^{er} mai, le jeudi 14 mai, le mardi 21 juillet,

VOTE À LA MAJORITÉ (12/20) POUR ORGANISER UNE SORTIE LES JOURS PRÉCITÉS

6.7.Sorties spéciales

Comme en 2025, 4 sorties spéciales seront mises à l'agenda

Grammont	13 voix
Brevet 250km	6 voix
Parcours LBL	7 voix
BXL Tour 14 juin	10 voix
Hamme-Mille / Libramont	2 voix
La flèche Brabançonne	1 voix
Postel	13 voix

LES SORTIES RETENUES SONT : GRAMMONT, POSTEL, BXL TOUR, PARCOURS LBL

7. Agenda des événements

7.1.Souper d'ouverture de saison

VOTE À L'UNANIMITÉ (20/20) POUR L'ORGANISATION DU SOUPER D'OUVERTURE DE SAISON. LA DATE EST FIXÉE AU 21 FÉVRIER 2026.

7.2.CLM

Serge expose le projet 2026. Il suggère l'organisation d'un championnat de CLM Gravel.

Pourquoi ?

- cela n'existe pas ;
- il y a de la demande ;
- cela évitera le fastidieux nettoyage des routes ;
- quel que soit le temps, le caractère officiel de l'événement drainera des participants.

L'événement serait organisé au même lieu qu'en 2025. Le parcours envisagé ferait +/- 10km, il intégrerait la boucle 2025.

La possibilité de fixer la date un samedi est envisagée ce qui permettrait de clôturer la journée par un BBQ en soirée avec les membres du VC Le Guidon. Il est souhaité que ce CLM s'intègre à la semaine de la mobilité de manière à pouvoir réitérer l'organisation de la Randonnée de la Mobilité.

VOTE À L'UNANIMITÉ (20/20) POUR L'ORGANISATION DU CLM.

7.3.Randonnée semaine de la mobilité

VOTE À L'UNANIMITÉ (20/20) POUR L'ORGANISATION DE LA RANDONNÉE DE LA MOBILITÉ.

7.4.Manifestation lucrative

Compte tenu de l'organisation du CLM, il est préconisé par l'Organe d'Administration de ne pas surcharger l'agenda avec l'organisation d'un Souper Tombola.

VOTE À L'UNANIMITÉ (20/20) POUR LA NON ORGANISATION DU SOUPER TOMBOLA.

7.5.Souper clôture de saison

VOTE À L'UNANIMITÉ (20/20) POUR L'ORGANISATION DU SOUPER DE CLÔTURE DE SAISON.

7.6. Voyage

Le Voyage à Méjannes est reconduit à l'initiative des participants 2025. Il reste 4 places. Le coût s'élève à 500€/personne. Cela comprend le dîner du soir et le logement. Les inscriptions doivent être clôturées pour le 31 janvier. Pour toute réservation, contacter Luc D'Hondt.

Deux sorties officielles seront comptabilisées.

VOTE À LA MAJORITÉ (18/20) POUR L'ORGANISATION DU VOYAGE À MÉJANNES.

8. Divers

8.1. Commande d'équipements

Un dernier réassort sera commandé dans les prochains jours. Pour rappel, un nouvel équipement est attendu en 2027.

8.2. Workshop

Serge propose l'organisation de Workshop sous forme de soirées à thème autour du vélo : atelier Strava, atelier Garmin, comment graisser une chaîne, comment changer une chambre à air,

VOTE À LA MAJORITÉ (16/20) POUR L'ORGANISATION DE WORKSHOP.

8.3. Vente du Relais Saint-Martin

Charly vend le Relais-Saint-Martin. Serge va essayer de négocier avec la commune pour l'attribution d'un local permanent pour y installer nos quartiers.

8.4. Collaboration entre le VC le Guidon et le VC Gottechain d'Eric Robert

Eric Robert souhaite une synergie entre nos deux clubs qui pourrait, dans un premier temps, se traduire par une participation croisée des membres aux événements organisés par chacun des deux clubs. Eric Robert a été un précieux soutien pour l'organisation du CLM 2025

8.5. Organisation d'une rando vélo pour les élèves des écoles de Beauvechain jusque Blankenberg

Notre club a été approché pour encadrer une randonnée cyclo pour les élèves du primaire des écoles de Beauvechain. L'Organe d'administration préconise de ne pas engager le club mais de communiquer à ses membres les détails de l'organisation afin que chacun puisse y prendre part si il le souhaite.

VOTE À L'UNANIMITÉ (20/20) POUR NE PAS ENGAGER LE CLUB.

Rappel

Résultats financiers 2023: +4904.96EUR

Résultats financiers 2024 : -3371 EUR

Frais annuels :

Dépenses courantes -5450 EUR

- Sorties club 2583,86 EUR – Assurances camionnette, assurance club, site internet, abonnement route you, carburant
- Remboursement des bons à valoir 1080 EUR qui retournent directement chez nos sponsors - 18 personnes
- Participation achat casques / Lunettes 884,05 EUR
- Soupers début, fin de saison, AG 663,8 EUR
- Frais autre camionnette et cadeaux : 260EUR

Journée de la mobilité / Contre la montre couté – 2452 gains 1639 + Subside / sponsoring +1800 de la commune et de l'asbl les copains du sport de Maxime.

CLM	3439,6	-2452,56	987,04
Subsides	1800		1800
Assurances	210	-210	0
Matériel club	22,5	-362,57	-340,07
Nourriture et boissons	917,1	-1416,99	-499,89
CLM	490	-463	27

Recettes annuelles :

- Cotisation : 3420
- Sponsor : 4000
- Subsides commune 2024 : 1500
- ➔ Recettes totale: 8920

Equipement/maillots

Equipement	1525,14	-1128,53	396,61
-------------------	----------------	-----------------	---------------

Stock 400EUR

Total :

Résultats financiers 2023: +4904.96EUR

Résultats financiers 2024 : -3371 EUR

Résultats financiers 2025 : +4949.27 EUR

Budget :

Dépenses courantes -5500 EUR

- Sorties club 2500 EUR – Assurances camionnette, assurance club, site internet, abonnement route you, carburant
- Remboursement des bons à valoir 1020 EUR qui retournent directement chez nos sponsors - 17 personnes
- Matériel 500
- Soupers début, fin de saison, AG 750 EUR
- Frais autre camionnette et cadeaux : 250EUR
- Autre : 500EUR

Journée de la mobilité / Contre la montre

- Coûts
- Subsides / sponsoring +1800 de la commune et de l'asbl les copains du sport de Maxime.

Recettes : +6700

- Cotisation : 3420
- Sponsors : 3000

Le Relais Saint-Martin	0
Volare	260
Vélo Passion	580
La boîte à chaleurs	60
Garage lambert	40
Steve Pas	40
Gorissen	160
Les copains du sport	0
Brutoît	0

François Dupont
Rue des Corbeaux 15/E
1390 Bossut-Gottechain
0488/40.85.43

ASSEMBLEE GENERALE DU 16/01/2026
BULLETIN DE PROCURATION

Je soussigné, François Dupont donne procuration à

Alexandre Delaigre

, pour me représenter à l'Assemblée

Générale du Vélo Club Le Guidon asbl qui se tiendra le vendredi 16/01/2026 à 20h00 ~~dans les locaux~~
~~de La Renaissance~~

DATE : 12/01/2026.

SIGNATURE : *de la personne qui donne procuration*

Dupont
François

Y

16/01/2026

JK

PL

SD
DR
VB
BD
BS